

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Par contrat en date du 22 juin 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Biosynex a confié à Euroland Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'AMF par décision du 22 mars 2005 publiée au BALO du 1er avril 2005). Ce contrat de liquidité prendra effet le 16 septembre

Pour le fonctionnement de ce contrat, la société a affecté la somme de 75 000 euros (soixante quinze mille euros) au compte de liquidité.

Prochain rendez-vous : Résultats semestriels 2011 : Mercredi 12 octobre 2011

A propos de Biosynex

Créée en 2005 par le Pharmacien Biologiste Thierry Paper, son Président directeur-général, Biosynex développe, fabrique et commercialise des Tests de Diagnostic Rapide (TDR) particulièrement innovants qui permettent une meilleure prise en charge médicale des patients grâce à la rapidité de leur résultat et à leur simplicité d'utilisation. Fort d'une gamme de produits phares, la société se développe fortement à l'international, et s'appuie sur des partenariats scientifiques prestigieux pour accroître son offre.

Certifiée "Entreprise Innovante" par OSEO innovation, Biosynex est éligible aux FCPI.

Biosynex est une société cotée sur NYSE Alternext – Paris

ISIN : FR0011005933 – Mnémonique : ALBIO

Pour de plus amples informations : www.biosynex.com

CONTACTS



Thierry Paper
Président directeur-général
paper@biosynex.com



EUROLAND FINANCE

Julia Bridger
Listing Sponsor-PSI
Tél. : + 33 1 44 70 20 84
jbridger@euroland-finance.com



Gilles Broquelet
Communication financière
Tél. : + 33 1 80 81 50 00
gbroquelet@capvalue.fr